



ECOLE DES ARTS DU CIRQUE

RECOMMANDATIONS REPRISSE DES ACTIVITÉS DES MINEURS

A partir du samedi 6 février 2021

Référent : François-Xavier POINSENET 06 45 31 08 59 ou gym.espoir51@gmail.com

L'association met à disposition GHA, mouchoirs, masques pour les cadres et visière pour les cadres.

CONSIGNES PARENTS :

- Toutes les familles recevront les consignes pour la reprise via un mail
- Port du masque obligatoire.
- Les parents doivent accompagner et récupérer les enfants devant la porte d'entrée du gymnase.
- Dès que le pratiquant est pris en charge pas le cadre les parents sont invités à quitter la cour du gymnase pour éviter tout regroupement.
- En fin de séance, les parents attendent à l'extérieur ou dans les voitures pour les plus de 11 ans.
- Obligation de déclarer à l'animateur la survenue d'un cas confirmé dans le foyer.

CONSIGNES PRATIQUANTS :

- Ne peut participer à la séance en cas de symptômes ou déclaré cas contact.
- Les jeunes ayant un téléphone portable sont invités à activer l'application TousAntiCovid
- Lavage de main GHA à l'entrée, à la sortie, passage toilettes et chaque rotation d'atelier.
- **Dès l'accueil faire respecter la distance de 2 mètres et les gestes barrières.** Des repères sont installés pour les plus jeunes.
- Il arrivera obligatoirement en tenue d'entraînement, cheveux attachés et munis d'une paire de ballerine.
- Bouteille d'eau personnalisée avec nom et prénom.
- **Le port de masque est obligatoire pour les plus de 6 ans** dans la cour, à l'entrée du gymnase, à la présentation de la séance, lors des temps d'attente, lors du rangement matériel et à la sortie. **Le masque sera conservé sur les activités qui ne demandent pas d'effort physique intense** (jonglerie, expression, souplesse) Les parents doivent prévoir un sachet ou une boîte pour stocker le masque.

CONSIGNES AUX CADRES :

- Ne peut participer à la séance en cas de symptômes ou si cas contact.
- Les encadrants sont invités à activer l'application TousAntiCovid
- Faire appliquer les recommandations du document et de la FFEC.
- Proposer et préparer des séances adaptées pour faire respecter les recommandations.
- L'entraîneur aura un masque.
- Aération de la salle (ouverture des portes de secours) pendant 15 minutes avant la séance, changement de groupe et au bout d'une heure de séance.
- Il débutera la séance en informant des gestes barrières aux pratiquants.
- Etablir une fiche d'état de présence en début de séance.
- Il proposera des exercices qui ne nécessitent **pas de contact entre les élèves.** Il interviendra uniquement pour les parades de sécurité.

- Anticiper l'organisation de la séance avant pour éviter un temps d'attente et accompagnez le groupe pour contrôler les sorties.

LE MATERIEL :

- Le matériel doit être prêt avant le début de la séance.
- Toutes les portes des placards restent ouvertes pendant la durée de la séance.
- En cas d'utilisation de tapis, un tapis (2mx 1m) est attribué par pratiquant pour l'ensemble de la séance.
- Le matériel devra être extrait 24h ou désinfecté après utilisation d'un groupe ou d'un sous-groupe.
- Pour les matelas de réception, une désinfection est prévue sur le point de chute à chaque fin d'atelier et de sous-groupe.

LES GROUPES :

- Les groupes sont stabilisés pour toute la saison 2020/2021,
- Le travail en sous-groupe (4 à 5 enfants) est privilégié. Les sous-groupes sont identifiés et stabilisés jusqu'à la fin de la saison)
- Limitation de la composition des groupes à 15.
- Nombre maximum de groupe par équipements sportifs
 - Gymnase Nicolas Appert (environ 1130m2) : 2 groupes de 15 personnes maximum
- Aucun brassage sur un même créneau.
- Flux de circulation différencier par groupe.

Gymnase Nicolas Appert

